COMITÉ DE LA MANCHE
DE TIR À L'ARC

Réunion des Présidents de club
Du CD50TA
Le 2 octobre 2026 à Coutances

Présidents

Excusés : M. Leboulleux, R. Rabasse et D. Canovas
M. Lebouteiller et C. Dunaud les co-présidents remercient les participants de leur présence.

Ordre du jour

Pt sur les licences
Pt sur arbitrage
Pt subventions et aides
Journées territoires CDOS5animations et formations)
Calendrier estival 2027
Prépa AG du 6 novembre 2026
Trésorerie
Stages entrainement et perfectionnement interclubs et formations
Retour sur le CD équipes club et équipes jeunes
Infos label
VSS e-learning
Informations diverses

Licences

618 licenciés à ce jour (-96 licenciés même date 2025)
Il faut que les clubs enregistrent leurs licenciés pour le 6 novembre (date de l'AG)

Point sur l'arbitrage

5 arbitres au niveau régional n'ont toujours pas fait le e-learning sur les VSS (condition imposée pour faire la formation continue des 10 et 11 octobre 2026)
Cette année encore le CD paie au comité régional le cout des formations continues de tous les arbitres de la Manche(25€/arbitre)
Le calendrier d'arbitrage hivernal est bien rempli. Pour certaines compétitions il y a un peu trop d'arbitre mais certains ne font qu'un seul départ.
Pas d'arbitre pour le par équipes de club à Villedieu le 24 janvier 2027 : C et J Gibert se proposent d'œuvrer.
Petit rappel : sur résult'arc ne pas inscrire les arbitres en formation. (E. Séguéla et P. Lelaizant)

2 assistantes arbitres :S. Brochard et I. Legoupil qui n'ouvrent aucun droit aux clubs pour inscrire des compétitions. E-learning et 3 stages de jugements de cordons plus les stages à Houlgate et Hérouville. C'est un prérequis pour devenir arbitre.
C. Dunaud demande à G. Legoupil PCRA de faire parvenir à tous les clubs les nouvelles procédures pour entrer en formation arbitre.

Subventions et aides

FDVA : 3000€ reçus en juillet 2026
Département :4749€ (450€ socle licences,1350€ pour le handicap,888€ pour les féminines,1125€ pour les jeunes et 936€ pour la formation athlètes.
ANS :2696€ (1500€ pour les jeunes et1196 pour les handi)

Trésorerie :

6457 ,77€ sur le compte courant
10656,52€ sur le livret bleu

Au cours de L'Assemblée Générale du 6 novembre à Bréhal, il faudra proposer au vote l'augmentation de la part du département sur les licences de 0,50€, compétitions. Pour 2027/2028 U11 5€,6,70€ pour les jeunes,8€ pour les loisirs et 8,50€ pour les licences compétitions.

Dépenses : pour les jeunes seulement 814,20€ de dépenser sur les 2625€ de subventions obtenues

Les femmes 920€ (-13€)
Les Handi 1260€ sur les2546€ reçus
Les arbitres 800€

La commission « finances » va se réunir pour élaborer les différentes actions à mettre en place.
Une suggestion pour les jeunes : Le CD paie au club organisateur un départ des enfants sur une compétition ,1€ reste à charge pour l'archer. Une aide à revoir chaque année suivant les subventions.
: Le CD participera de façon rétroactive au transport des RJ de Houlgate (à revoir 10 ou20€)

Les feux du centre sont très fatigués et ne sont plus sous garantie : petits soucis pendant la compétition de Carentan. Maintenance à envisager.

Gestes qui sauvent

La remise officielle des diplômes a eu lieu le 1er juillet à 14h. Distribution ce jour. Les attestations des arbitres doivent être envoyées au PCRA.

Stages perfectionnement interclubs

Thomas Van Der Cruyssen ou Joris Poisson organiseront les formations dans la Manche et l'Orne pour les jeunes archers et les adultes en 3 ou 6 heures. A revoir
Les dates sont bloquées : Les,18/11,6/12 2026 puis 17 /01,21/02,28/03,11/04 et 23/05 2027 et voir pour le nord, centre, sud.

Journées territoires en juin 2026

A eu lieu le 18 juin à La Hague et le 25/08 à St Lo.

Championnat départemental équipes jeunes

A ce jour, les modalités de cette compétition ne sont pas finalisées.

Challenges des arbitres

Seulement 16 arbitres cette année car d'autres manifestations ont eu lieu en même temps.
C'est A. Charpentier qui a reçu le trophée. Il y aura une alternance de site (N,C,S) comme pour les compétitions.
Le club de Bréhal veut bien organiser le prochain en septembre 2027 (date à revoir suivant les manifestations)
Vote à l'unanimité pour augmenter la participation du CD pour chaque arbitre : 12€. Le prix pour les conjoints(e)s reste inchangé à 8€.

Bannières

F. Marfond a reçu une promotion pour le coût de 3 Roll-Up pour en avoir sur les 3 sites de la Manche (nord, centre et sud). 80,60€ pour les 3. C'est tout à fait raisonnable.
Choix no 6 validé par le CD.

Label et structurations des clubs

La nouvelle campagne de structuration et labellisation des clubs a commencé le 1er octobre 2026 et se termine le 18 novembre. Les clubs sont informés de la démarche de la FFTA qui souhaite que les clubs puissent être un jour labellisé.
Dans certaines régions, les subventions ne sont octroyées qu'aux club labellisé d'où l'importance de faire cette démarche.

Divers

Carentan : couleur de blasons : réponse même couleur par catégories d'archers et non pas par paillons.

Les Pieux précision pour la catégorie poussins : depuis cette année distance 10m sur blason de 60cm

T. Bude : signale que le départ de samedi matin est annulé car pas assez d'archers para tir à l'arc. En fait il faut les inclure dans les départs de l'après-midi.

C.Gibert précise qu'il faut inscrire sur résult'arc les archers FFSA en découverte ou promotion pour que les scores ne remontent pas à la FFTA.

F. Marfond nous informe que dans un avenir proche le logiciel résult'arc sera remplacé par Ianséo « light ». Il y a 2 interlocuteurs en Normandie :P. Mallet et F. Marfond.
F. Marfond se propose de faire des formations pour les clubs.

Fin de la réunion des présidents à 20h45

Fait le 5 octobre 2026

Les Co-présidents

La Secrétaire
Françoise Legoupil





Christian Dunaud Maureen Lebouteiller

